



HAL
open science

Les constructions grammaticales comme schémas pré-discursifs

Dominique Legallois

► **To cite this version:**

Dominique Legallois. Les constructions grammaticales comme schémas pré-discursifs. Marie-José Béguelin; Gilles Corminboeuf; Florence Lefeuvre. Types d'unités et procédures de segmentation, Lambert-Lucas, pp.33-43, 2020, Études linguistiques et textuelles, 978-2-35935-287-0. hal-03565164

HAL Id: hal-03565164

<https://hal.science/hal-03565164>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les constructions grammaticales comme schémas pré-discursifs

Dominique Legallois

Clesthia, Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3

1. Définition du problème

Il ne s'agit, dans cet article, ni de défendre, ni de justifier la notion de *construction* dont l'apport pour l'analyse grammaticale du français a été discuté et illustré récemment dans plusieurs publications (dont Bouveret et Legallois 2012, Legallois et Patard 2017), mais de consacrer une attention particulière à la fois aux « comportements » discursifs de ces unités non-discrètes, ainsi qu'au(x) rapport(s) que certaines dimensions du discours entretiennent avec la grammaire.

L'approche constructionnelle est dite fondée sur l'usage (pour une mise en perspective Legallois et François 2011, Legallois à par.) ; en effet, si les constructions sont des unités symboliques et conventionnelles, elles sont abstraites de l'usage, notamment par schématisations successives, et constituent en ce sens des unités aussi bien de compétence que de performance. Aussi, on ne peut être surpris du tour empirique pris par les tenants des Grammaires de Construction (désormais GxC), tour qui se traduit par le recours systématique (et quasiment obligatoire) aux corpus et aux statistiques de plus en plus complexes et intimidantes pour le profane. Néanmoins, il nous semble important de ne pas confondre cet examen des constructions *en corpus*, à visée quantitative, avec celui des constructions *en discours*. En effet, la fréquentation des bases de données ou de larges ensembles de textes n'est pas nécessairement appropriée pour l'étude précise des fonctionnements discursifs de ces unités : les extractions à des fins d'analyse quantitative, bien sûr importantes pour comprendre l'enracinement des constructions dans l'usage, laissent souvent indéterminé le rapport précis des unités avec le contexte énonciatif, dans la mesure où l'opération et l'examen qui s'en suivent ne peuvent pas être autrement que globaux.

La question que pose ce travail n'a évidemment rien d'inédit : elle porte sur le rapport grammaire-discours au sein des unités fondamentales de la langue que sont les constructions. L'idée qui sous-tend notre réflexion peut être formulée en ces termes : il existe des constructions dont la fonctionnalité discursive est essentiellement d'établir un certain type de relations portant sur les participants du discours. En employant les mots de Halliday, on dira que ces constructions ont une métafonction idéationnelle. Et il en existe un autre type, celui que nous allons illustrer principalement ici, dont la fonction est la structuration du discours (métafonction textuelle d'Halliday)¹.

Le premier type peut être brièvement illustré par les schèmes actanciels « de base » que sont les constructions transitives $N_s V N_{od}$ ou ditransitives $N_s V N_{od} à N_{oi}$. Leur fonction est d'établir les relations entre les actants. Ce sont, à notre sens, bien plus que de pures unités grammaticales (un verbe dont on devrait analyser les conditions de réalisation de ses arguments) : ce sont bien plutôt des Gestalten configurationnelles qui donnent une forme à l'expérience à exprimer, qui distribuent les rôles des participants et déterminent leurs rapports. $N_s V N_{od} à N_{oi}$ projette ainsi le rôle pour N_s de faire que N_{oi} reçoive ou soit privé de N_{od} . Cette configuration est schématique dans le sens où elle ne précise par le mode de « réception » ou de « privation » ; le mode peut être matériel, cognitif, etc.

() sa mère lui a acheté / recommandé / lu le livre

¹ Il est évident que certaines constructions remplissent également une métafonction interpersonnelle. Cf. la conclusion de cet article.

() on lui a retiré /supprimer/interdit/voler le permis de conduire

La construction ditransitive a fait couler beaucoup d'encre. Selon nous, la construction transitive mériterait également un examen détaillé, examen que la conception prototypique de la transitivité empêche bien souvent d'entreprendre : tout semble être dit lorsque l'on considère que la transitivité est une affaire de degré (Hopper et Thompson 1980). Il y aurait alors des verbes sémantiquement plus transitifs que d'autres, ce sont les verbes causatifs de changement d'état ; et il y aurait des verbes transitivement dégradés, non causatifs (comme les verbes de perception, de cognition, etc.). Or, sans remettre radicalement en cause cette conception, il est possible de voir le schéma transitif comme un principe organisateur de l'expérience, qui met le sujet en relation de « contact » avec l'objet, indépendamment de la nature du verbe. Le verbe ne précise que le mode de contact : un mode perceptuel (*je vois les coureurs*), social (*j'ai rencontré son directeur sportif*), cognitif (*on apprend à l'instant l'attaque du coureur suisse*), possessif (*il détient le record*), etc., et donc le mode causatif (*sa stratégie de course a surpris ses équipiers*) qui n'est qu'un mode parmi d'autres. $N_s V N_{od}$ est hautement schématique, car la relation de non-contact du sujet avec l'objet est également possible : *j'ai perdu un équipier, j'évite la dernière côte, j'ai oublié ma casquette*, etc. S'ajoute à cela un autre niveau d'orientation entre les actants : soit le sujet est en tension vers l'objet (il est orienté vers l'objet : *le peloton rejoint les échappés, le vent a retardé les coureurs*, etc.), soit l'objet est orienté vers le sujet (l'objet est situé ou tend à être situé dans l'espace du sujet : *il a gagné le grand prix, le peloton reprend les échappés*, etc.). Aussi, la construction transitive possède un pouvoir configurationnel extrêmement fort, et d'ailleurs fondamental, car il s'agit bien pour elle de donner sens (c'est-à-dire signification et orientation(s)) à l'expérience de l'altérité². Là encore, les questions purement grammaticales de valences verbales, bien qu'importantes et intéressantes, ne sont en définitive que secondaires par rapport à cette fonction gestaltiste configurationnelle qui donne cohérence non pas seulement à la verbalisation de l'expérience, mais aussi à sa conceptualisation.

Le deuxième type de construction – qui nous intéresse plus particulièrement ici - a à voir avec la métafonction textuelle, autrement dit avec la structuration textuelle. Les constructions étant des unités mémorisées, préalables donc à l'activité de discours, il s'ensuit qu'elles ont été abstraites de l'usage discursif, et par conventionnalisation³, ont acquis un statut de signe linguistique. Ce sont des préconstruits mobilisables dans la production et l'interprétation des textes ; bien loin de correspondre uniquement à ce que F. Rastier nomme le logico-grammatical, qui serait indépendant du niveau textuel, ces formes possèdent selon nous un rôle rhétorique-herméneutique. Nous allons illustrer et discuter quelques exemples, en commençant par une construction, aujourd'hui disparue, liée à l'organisation narrative. Une des façons de comprendre le fonctionnement d'une telle unité est de se poser la question des compétences à maîtriser pour son investissement dans les textes. Le deuxième exemple de construction à « configuration discursive » est beaucoup plus trivial et est inhérent à une pratique sociale : malgré son apparente simplicité, il montre l'imbrication complexe entre le grammatical et le discursif. On terminera par un exemple de ce que l'ethnométhodologie nomme « first verbs », exemple qui intrigue là encore par la nature des connaissances à maîtriser pour la compréhension du fonctionnement de ce type d'unités formellement versatiles.

²Nous avons bien conscience que notre présentation de la configuration transitive est très rapide. Pour plus de détails, cf. Hamelin et Legallois (2016) et Legallois (2017).

³ La conventionnalisation est définie par V. Evans 2007 :20 : The conventionality of a linguistic unit relates to the idea that linguistic expressions become part of the grammar of a language by virtue of being shared among members of a speech community

2. Le schéma narratif préparatoire

On s'intéresse ici à une unité qui, formellement, est complexe sur deux plans : elle est lexicalement sous-déterminée, autrement dit le matériau lexical qui la compose est très peu fixé (on peut dire qu'elle est lexicalement ouverte, tout en étant contraignante) ; elle est également complexe dans sa dimension, car elle « dépasse » les unités généralement admises comme constructions (par exemple, le schéma actanciel) : on peut la voir comme une période, composée certes de segments de niveau inférieur, mais seul le tout fait véritablement unité. En voici quelques exemples (venant de Frantext ou de Google books) :

(1) Il y a quelques années qu'en creusant les fondements de l'hôtel de ville et du piédestal de l'Obélisque, on y rencontra des fourneaux et plusieurs voûtes, soutenus par des pieds droits, qui s'étendaient assez loin (Th. Corneille, *Dictionnaire Universel Géographique et Historique*, 1708)⁴.

(2) Il y a quelques années qu'en réparant l'Eglise de St Germain des Près, on y trouva deux tombeaux de pierre côte à côte (D. De Larroque, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1717).

(3) Il y a quelques semaines, qu'en fouillant aux environs du village de Bringsrup près de Kingstedt, on découvrit un squelette assez bien conservé dans du sable blanc, sous un amas de grosses pierres quarrées. (*Journal historique et littéraire*, 1784).

(4) Il y a quelques années qu'en visitant, ou, pour mieux dire, en furetant Notre-Dame, l'auteur de ce livre trouva, dans un recoin obscur de l'une des tours ce mot gravé à la main sur le mur : ANAGKê (V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1831)).

De la lecture de ces quelques exemples se dessine un *motif* (au sens narratologique) : une découverte imprévue, faite donc par hasard, qui vient motiver (justement) soit, selon les cas, des recherches approfondies d'anciens vestiges, soit la narration d'une histoire ancienne. Les trois premiers exemples relatent des faits, consignés dans des ouvrages d'histoire, le dernier est également un fait (ou donné comme tel) puisqu'il constitue les premiers mots de la préface du roman. D'un point de vue linguistique, on considère que l'on a véritablement affaire à une construction (aujourd'hui disparue), car la forme du motif possède une « physionomie », c'est-à-dire un caractère reconnaissable, grâce à ses multiples occurrences⁵. La forme de cette construction pose problème (il ne s'agit pas d'une unité phraséologique figée) ; les différentes instanciations montrent un lexique varié (*années/semaine* ; *creusant/fouillant*, etc., *trouva/rencontra/découvert*, etc.). Mais on peut facilement identifier un invariant « formel » associé donc à la fonction du « motif narratif » :

Il y a Qt N_{temps} *qu'en* Vant----, GN V_{achèvement}

Les éléments composant l'unité possèdent respectivement :

- le rôle de datation (déictique) : *Il y a* Qt N_{temps} (où N_{temps} est un nom exprimant une unité temporelle) ;

⁴ Au sujet de la ville d'Arles.

⁵ Même s'il faut bien sûr relativiser la fréquence de cette construction.

- le rôle de précision de la circonstance : *qu'en Vant----*. Le *que* est davantage proche ici d'un coordonnant qu'un subordonnant fort. Le gérondif exprime un procès d'arrière-plan imperfectif.
- Le rôle d'introduction d'un élément « perturbateur » : GN *V_{achèvement}*. Le verbe d'achèvement est, de plus, le plus souvent au passé simple.

Il s'agit donc pour nous d'une véritable construction, mémorisée et maîtrisée par les locuteurs, dont la dimension discursive complexe est évidente. Elle lie à la fois un motif (donc, la trouvaille fortuite) et la nécessité d'exprimer datation-circonstance-événement. Ainsi, il n'y a aucune raison de voir les exemples 1-4 comme le produit d'une combinaison en discours d'unités discrètes. On a bien plutôt un tout, disponible en compétence, possédant une fonctionnalité claire. Autrement dit, *Il y a Qt N_{temps} qu'en Vant----*, GN *V_{achèvement}* n'est, ni plus, ni moins, qu'une unité grammaticale...tout en constituant une unité de discours, car configurée *pour* le discours, et plus particulièrement encore, pour l'expression d'un motif spécifique. D'ailleurs, cette dimension discursive doit encore être précisée : certes, en une seule période, « datation-circonstance-événement » sont exprimés, mais cette expression ne va pas sans une représentation schématique des événements narrés. Plus clairement, la construction ne peut évidemment apparaître n'importe où dans le discours, elle possède un « lieu » précis, dépendant de la narration : ce lieu est la *phase préparatoire*. Les événements (au sens narratologique) possèdent la même structure phasale que les procès ; ils sont organisés en 5 phases : la phase préparatoire, la phase initiale, la phase médiane, la phase finale et la phase résultante⁶. On voit donc que la construction appartient à la phase préparatoire, c'est-à-dire à un lieu préalable à l'« histoire » : sa présence dans la préface du roman de Hugo est donc symptomatique. Ce savoir, portant sur la schématisation des événements, est « consigné » dans la construction même : il fait partie de sa signification.

La maîtrise de la construction est donc consubstantielle à une certaine représentation schématique des événements et des discours qui les relatent. La construction qui nous intéresse ici, ce schéma narratif préparatoire, a aujourd'hui disparu, mais il est évident que l'expression de la phase préparatoire en datation-circonstance-événement reste une contrainte de la narration. Cette contrainte s'est « dé-grammaticalisée » dans le sens où il n'y a plus de construction spécifique pour l'exprimer. Ainsi, dans la bibliographie qu'il consacre à l'écrivain Raymond Guérin, J.P. Kauffmann écrit

(5) En fouillant dans les papiers du fonds André Lang conservé à la Bibliothèque Nationale, je suis tombé par hasard, en novembre 2002, sur une lettre de Denyse Montauriol rédigée après le divorce, la seule trace écrite d'elle après le drame (J.P. Kauffmann, *31, allées Damour*, 2004 : 61).

On retrouve ici le motif de l'élément trouvé par hasard, mais sans construction dédiée pour l'exprimer. D'ailleurs, il est évident que même lorsque la construction était présente dans la compétence des locuteurs, elle n'était pas nécessairement systématiquement mobilisée. Retournons à *Notre Dame de Paris* ; le mot grec *ἈΝΑΓΚΗ* (destin) est l'inscription trouvée par hasard par Hugo sur un pilier de la cathédrale (cathédrale qui joue le rôle d'un livre

⁶ Aussi un énoncé comme « il s'apprête à commencer à manger » s'inscrit-il dans la phase préparatoire du procès, correspondant ici à l'imminence (L. Gosselin, V. Lenepveu, D. Legallois 2011).

ouvert)⁷. Or, le roman comporte un chapitre dont le titre est justement *ΑΝΑΓΚΗ* et qui commence ainsi :

(6) **ΑΝΑΓΚΗ**

Il advint que par une belle matinée de ce même mois de mars, je crois que c'était le samedi 29, jour de saint Eustache, notre jeune ami l'écolier Jehan Frolo du Moulin s'aperçut en s'habillant que ses grègues qui contenaient sa bourse ne rendaient aucun son métallique.

On retrouve le motif : le personnage découvre par hasard la perte de son argent. Le motif est situé au préalable d'un développement narratif. Mais nous n'avons pas ici l'emploi de la construction dédiée, mais un ensemble de propositions. Il s'avère donc que la contrainte discursive et l'expression du motif peuvent être à la fois « connectées » à une construction et indépendante de celle-ci. Ce dernier exemple est révélateur :

(7) Il n'y a que deux jours, qu'en parcourant l'Histoire latine de Priolo, je remarquai qu'en l'an 1652, on prit pour mauvais augure, de voir que pendant que Mr. le Prince considéroit le champ de bataille, où l'un de ses Ancêtres finit ses jours auprès de Jarnac, son épée lui tomba du baudrier. (Pierre Bayle, *Pensées diverses écrites à un Docteur de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut en Décembre 1680*, 1683).

Il y a ici une récursivité spectaculaire : la construction liée au motif de la trouvaille fortuite (l'auteur trouve par hasard dans un livre une anecdote) qui enchâsse le même motif exprimé plus « librement », c'est-à-dire sans l'unité grammaticalisée : l'épée du Prince tombe par hasard. Cet événement a priori insignifiant et fortuit est le présage d'un grand malheur.

Cet exemple de la « construction narrative préparatoire » illustre la (nécessaire) imbrication entre grammaire (une forme conventionnalisée) et discours (le besoin de marquer l'organisation discursive) : cette imbrication compose la compétence la plus élémentaire (bien que complexe) des locuteurs.

3. Un schéma de clôture / rupture

L'exemple suivant apparaît beaucoup plus trivial que le précédent. Il n'en est pas moins complexe. Il s'agit de la séquence du type *Un pot vous attend* que l'on trouve dans cet extrait de verbatim d'une séance de débat public portant sur la construction d'un EPR en Haute-Normandie :

(8) Pour terminer, je ne vais pas vous demander de mélanger le jaune et le noir, couleurs qui sont à la mode dans ce débat public du début jusqu'à la fin, je vais me permettre de citer une phrase de Voltaire, car j'ai trouvé que Voltaire avait des citations assez appropriées au débat public ; je vais vous en citer une en guise de conclusion, et c'est Voltaire qui parle : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ».

Merci et à bientôt. (Applaudissements.)

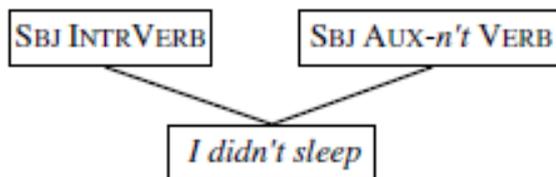
*Un pot vous attend au fond de la salle*⁸.

⁷ Un grand nombre d'occurrences de la construction est lié à des trouvailles par hasard de telle ou telle idée exprimée dans un livre.

⁸ Corpus personnel, extrait initialement d'Internet. C'est nous qui soulignons la formule. Remarquons que *un pot suivra* est une expression également possible dans ce contexte.

Que peuvent dire les GxC sur une telle phrase ? On comprend que son aspect formel puisse à la rigueur intéresser le linguiste, mais est-ce raisonnable d'en faire une unité préétablie, c'est-à-dire, en définitive, une construction ? Nous voudrions montrer que ce parti pris est raisonnable.

A nouveau, ce qui importe ici, c'est de montrer l'ensemble du savoir mobilisé pour la production de l'énoncé. Cet énoncé possède une dimension formulaire, sans doute parce qu'il constitue une routine dans une situation particulière : c'est une formule en clôture d'un discours, qui informe d'une pratique habituelle. Elle est donc récurrente, et ne peut être transposée à une autre situation (on imagine mal le serveur d'un bar dire cette phrase à un client venu dans l'établissement pour boire un pot). Nous voyons donc « *Un pot vous attend* + cpl Locatif », comme la conventionnalisation d'un « assemblage » de constructions. En effet, même s'il n'est pas conventionnalisé, un énoncé est rarement l'instanciation d'une seule construction ; au contraire, il est le produit de plusieurs types d'unités. Croft et Cruse (2004) mentionnent brièvement cet aspect, en prenant l'exemple d'une simple phrase : *I didn't sleep*. Pour les auteurs, cette phrase est l'instanciation de la construction intransitive, mais aussi de la construction négative, selon le schéma



La phrase possède deux constructions « parentes », qui chacune ne spécifie qu'une seule de ses propriétés. La construction négative ne dit rien, par exemple, sur la transitivité ou l'intransitivité du verbe. Par ailleurs, sans parler de la morphologie du simple past, il faudrait concevoir encore une autre construction, liée à la forme déclarative et à la structure informationnelle, puisque la construction intransitive (comme la transitive), ne dit rien non plus de l'ordre des éléments de la phrase. Pour en revenir à notre exemple, on peut identifier dans l'énoncé :

A1. Une construction schématique transitive

Comme indiqué plus haut, la construction transitive indique que le rapport du sujet à l'objet est un « contact ». Elle indique également qu'il y a une orientation, soit du sujet vers l'espace de l'objet, soit de l'objet vers l'espace de l'objet. Cette orientation n'est pas précisée à ce stade.

A2. Le schème actanciel transitif du verbe *attendre*

La construction transitive schématique est « croisée » avec la construction (plus spécifique) du verbe *attendre*. On note à ce niveau une première « anomalie » concernant les actants. En effet, la norme d'usage de la construction actancielle de *attendre* est « quelqu'un *attendre* quelque/un/quelque chose ». Or le sujet est ici non-humain. Il y a cependant un modèle (partiel) disponible « quelque chose *attendre* quelqu'un » que réalisent des phrases comme :

(9) du travail l'attend à la maison

(10) le devoir m'attend⁹

Dans ces exemples, le sujet nominal a une valeur déontique. Le locuteur signifie son intention de quitter une activité ou un lieu pour s'acquitter d'un devoir. L'acte illocutoire (indirect) est

⁹ Phrase elle-même reliée à un réseau auquel appartient *le devoir m'appelle*.

directif lorsque l'objet direct est un pronom représentant l'interlocuteur. La dimension directive est bien présente dans *un pot vous attend*, mais la force en est différente puisqu'il s'agit d'une invitation. D'ailleurs, la valeur déontique en est totalement absente ; de plus, le pronom objet de deuxième personne est quasi-contraint, ce qui n'est le cas du type *du travail m'attend*.

On remarque aussi dans *le travail m'attend* un énoncé de rupture conversationnelle : il permet de mettre fin à un échange. Cette valeur est également présente dans 8. Il y a donc un modèle que notre phrase suit sur certains points et qui s'en détourne sur d'autres. Par ailleurs, le verbe *attendre* précise le mode de contact entre le sujet et l'objet (un contact projeté dans un avenir immédiat), et indique que c'est l'objet *vous* qui intègre l'espace du sujet (dit plus prosaïquement, c'est l'objet « qui va vers » le sujet, ou le sujet qui « accueille » l'objet).

B. Une construction locative

L'énoncé comprend un complément locatif qui suit un schéma constructionnel « Sujet Verbe Locatif ». Ce schéma ne se prononce pas sur la construction verbale. Autrement dit *Verbe* représente aussi bien un verbe attributif, intransitif que transitif. Ici la construction locative est complémentaire du dispositif transitif. Le locatif placé en position finale attire la focalisation. Le verbe *attendre* montre une compatibilité parfaite avec la construction locative, puisque « *attendre* quelque'un quelque part » est un schéma fréquent.

C. Une construction informationnelle

La construction transitive est, par sa schématicité, neutre sur l'organisation informationnelle de l'énoncé. En revanche, le modèle *du travail m'attend* est déjà informationnellement structuré. On reprend ici Lambrecht (1986) et ce qu'il nomme la construction phrastique préférée du français (CPP). Cette notion est tout à fait en phase avec la structure argumentale préférée de J. Du Bois (1987) : dans les constructions transitives, les locuteurs évitent de saturer la place du sujet par une unité lexicale. La CPP exprime une proposition qui est articulée de telle façon que le sujet en position préverbale, réalisé sous forme pronominale, dénote un élément topique, au sujet duquel le prédicat (verbe + complément) exprime un commentaire (une information nouvelle). Aussi, l'introduction d'un nouveau topique se fait « normalement » par une forme présentative ; le schéma « il y a un N qui P » réalise ainsi à la fois l'introduction d'un nouveau topique par la forme pro-V (*il y a*) et la prédication avec reprise pronominale du sujet-topique (*qui + V*). Ces formes respectent la contrainte. La phrase attendue est donc *il y a un pot qui vous attend au fond de la salle*¹⁰. Nous considérons que la phrase employée dans 8 court-circuite la CPP, pour épouser une structure informationnelle non prévue. Il s'agit d'une rupture qui participe à la spécificité de la phrase, à son identité propre, autrement dit à son caractère idiomatique. La CPP est la grammaticalisation d'une préférence forte d'un schéma organisationnel, que l'exemple que nous traitons détourne. Ce détournement au niveau informationnel est en phase avec cette autre anomalie, sémantique cette fois-ci, « sujet_{-humain} *attendre* objet_{+ humain} ».

On voit donc que sont amalgamés dans cette phrase un ensemble de conformités mais aussi de ruptures. Au niveau discursif, la phrase peut également être vue comme une marque de rupture : elle se situe à un autre plan que l'énoncé de clôture *merci et à bientôt*, comme s'il s'agissait d'un autre discours, d'une information d'un tout autre ordre...ce qu'elle est assurément : le pot n'a plus rien à voir avec la thématique de l'EPR. Cette rupture n'est pas un

¹⁰ N'oublions pas que le texte 8 est oral.

simple effet construit en discours. Elle est inscrite au préalable au cœur du dispositif de la phrase ; elle est en quelque sorte grammaticalisée.

Nous considérons donc que « *Un pot vous attend* + cpl Locatif » constitue une construction, une unité mémorisée, à l'image d'une unité phraséologique. Elle constitue un tout qui est la complémentarité de plusieurs constructions de niveaux (schématique/spécifique ; formel/sémantique/pragmatique) différents, avec lesquelles elle est parfois en conformité, parfois en rupture. Un fonctionnement discursif lui est inhérent, qui fait partie de la compétence des locuteurs. Elle est liée à une situation (et peut donc être rapprochée des énoncés liés de I. Fónagy 1982) et en ce sens, ses occurrences en discours sont immédiatement reconnaissables.

First verbs

Le dernier exemple interroge également le rapport entre compétence des locuteurs, construction grammaticale et organisation du discours. Il s'agit d'un phénomène identifié par Sacks (1992), phénomène lié à l'emploi de ce qu'il nomme un *first verb*. Nous l'illustrons par l'exemple suivant extrait du Corpus du Français Parlé Parisien¹¹ :

- (11) spk1 : d' accord + et donc vous euh vous êtes content du quartier ? +
spk2 : moi j' suis j' suis j' suis super content du quartier euh
spk1 : mmh mmh
spk2 : à plusieurs reprises *j'ai pensé* euh + à prendre une coloc- avec des amis mais
c'était en dehors de + en dehors du septième en dehors
spk1 : mmh mmh mmh
spk2 : et à chaque fois j' refusais parce que c'est vrai qu' c'est un quartier magnifique +
spk1 : oui
spk1 : mmh mmh
spk2 : parce que y a tout et + un quartier très beau donc

On comprend dans cet extrait que spk2 a eu l'intention de prendre un appartement avec des amis en dehors de son quartier actuel (situé dans le septième), mais qu'il s'y est refusé, préférant rester dans le septième. Le verbe *penser* (*j'ai pensé*) joue le rôle d'un « first verb » : Sacks désigne par ce terme un indicateur verbal d'une structure organisationnelle particulière, lié à un phénomène d'attente et de projection¹². En prononçant *j'ai pensé* le locuteur crée chez l'interlocuteur l'attente d'une contrepartie, réalisée dans l'extrait par : *et à chaque fois j' refusais*. Le first verb projette donc une suite à orientation contraire de la proposition exprimée par l'infinitif (*prendre une coloc*). Il annonce ce que nous avons appelé une *séquence d'enchaînement* (Legallois 2006), à savoir une articulation du type [problème-solution], [action action-contre-carrée], [désir-réalisation], etc. qui se réalise à tous les niveaux linguistiques, de la proposition au texte entier. D'un point de vue conversationnel, il permet de « prendre date », c'est-à-dire de signaler à l'interlocuteur qu'un autre tour de parole

¹¹ Branca S. et al. (2012) On aurait pu prendre également ce vers de Racine : *J'ai voulu lui parler, et ma voix s'est perdue* (Britannicus).

¹² Cf. le numéro de *Langue Française* 192 dirigé par M.-J. Béguélin et G. Corminboeuf (2016).

devra être effectué pour introduire la deuxième phase (*et à chaque fois j' refusais*), ainsi que la justification de cette deuxième phase (*parce que y a tout et...*).

Les first verbs (comme *j'étais supposé + inf.*, *j'ai essayé de +inf.*, *je voulais Inf.*, etc.) possèdent des caractéristiques sémantiques et formelles¹³ : ils expriment des intentions, des planifications, des obligations. Ils sont nécessairement à un temps du passé. Ils sont suivis par un infinitif ou une subordonnée exprimant l'action « prévue ». Ils impliquent une contre-orientation signalant que l'action n'a pas eu lieu. La question que nous nous posons est de savoir si les first verbs sont des réalisations d'une construction ? Autrement dit, la forme et le fonctionnement de ces first verbs sont-ils conventionnalisés ? S'ils font bien partie de notre compétence discursive, font-ils partie de notre compétence grammaticale ? A nouveau nous pensons que oui. Compétence discursive et compétence grammaticale ne peuvent être différenciées, en tous cas pour le type de phénomène que nous décrivons ici. Pour appréhender cette notion de first verb, on peut considérer une construction schématique à laquelle sont inhérentes des propriétés formelles certes assez ténues (quelques verbes seulement, temps du passé, connecteurs « adversatifs » comme *mais*, *et*) et fonctionnelles (mémorisation d'un schéma discursif, d'une gestion de l'interlocution, d'une orientation argumentative). Le rôle des first verbs n'est assurément pas réinventé à chaque usage : il est l'objet d'une connaissance préétablie et mémorisée, donc grammaticalisée.

Conclusion

On sait que la notion de *construction* est accueillante (du morphème aux expressions idiomatiques, en passant par les unités lexicales et les schémas actanciels) et peut ainsi prêter le flanc à la critique (« tout est construction ! »). Cependant, si les constructions émergent de l'usage et se conventionnalisent, le rôle du linguiste « grammairien » n'est-il pas d'observer de près les fonctionnements discursifs et d'identifier dans ces fonctionnements ce qui relève d'une compétence préalable des locuteurs ? Les traditions de la linguistique de l'oral sur corpus ou l'analyse conversationnelle procèdent de cette façon. Prenons un dernier exemple, qui illustrera la métafonction interactionnelle des constructions ; il relève de ce que l'on pourrait nommer, à la suite de J. Du Bois 2014, la syntaxe dialogique. Soit cet extrait d'un forum Internet :

(12) -Pour ceux qui habitent dans la campagne, ça se passe comment, on est plutôt limité par rapport aux autres non ?
-ça se passe que j'ai aucun signal GPS (Internet)¹⁴

Se passer que P est une structure *anormale*, en quelque sorte non prévue par la valence du verbe. On pourrait voir dans ce phénomène une variation syntaxique spontanée, « on line ». Mais à nouveau, nous préférons y voir un procédé constructionnel investi, ici, dans une fonction interactionnelle (un rapport entre locuteurs). La forme *ça se passe* est reprise de l'énoncé de l'interlocuteur. Ce phénomène de reprise est grammaticalisé. Il est signalé par D. Apothéloz pour la reprise d'une unité lexicale (qui ne pose, là, aucun problème syntaxique) :

¹³ Pour une étude très détaillée sur laquelle nous nous fondons largement ici, cf. S. Schulze-Wenck (2005).

¹⁴C'est nous qui soulignons l'expression.

(13) Les femmes déclaraient, d'une porte à l'autre : – On n'peut pourtant pas nourrir ce fainéant toute l'année. Cependant le fainéant avait besoin de manger tous les jours. (Maupassant, *Le Gueux*, 1884)

Il s'agit pour D. Apothéloz (2015) d'un *mimétisme langagier*. Ce mimétisme, selon nous, est une construction expressive qui se caractérise par la reprise d'un élément énoncé préalablement par l'interlocuteur ; dans notre exemple avec *passer*, cette reprise est en corrélation avec une syntaxe inappropriée. Au lieu d'employer un complément adverbial attendu (*ça se passe bien / mal*), le locuteur détourne là encore la norme d'usage, pour employer une complétive permettant l'assertion fort d'un contenu. Par ce procédé, le locuteur manifeste une disposition psychologique, une humeur en réaction à l'énoncé de son interlocuteur. Ainsi, même si ce procédé ne relève pas d'un signe au sens conventionnel (un signifiant et un signifié), il constitue une construction, une compétence disponible et mobilisable *pour* le discours.

Comme nous le disions plus haut, considérer que certaines unités en langue sont des préfigurations du discours, n'est en rien une idée originale. Ce que nous voulions montrer dans cet article est la systématité du phénomène : nous n'avons pas fini – et c'est tant mieux – de mettre en évidence par l'observation du fonctionnement des discours, les formes que l'on doit considérer comme des grammaticalisations de structuration discursive, tant sur le plan idéationnel que sur les plans textuel et interactionnel.

Apothéloz D., 2015, « Référence opaque, manipulation des points de vue et textualité, in A.Ferrari, L. Lala, R. Stojmenova (eds). *Testualità. Fondamenti, unità, relazioni. / Textualité. Fondements, unités, relations. / Textualidad. Fundamentos, unidades, relaciones*, Franco Cesati, 117-132.

Béguelin M.J. et Corminboeuf G. (eds), 2016, Phénomènes d'attente et de projection, *Langue Française* 192

Bouveret M. et Legallois D. (2012) *Constructions in French*, Amsterdam, John Benjamins

Branca-Rosoff S., Fleury S., Lefeuvre F., Pires M, 2012, *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (CFPP2000)<http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf>

Croft W et Cruse A. (2004), *Cognitive linguistics*, Cambridge, University Press of Cambridge.

Du Bois J., 1987, "The discourse basis of ergativity." *Language* 64:805-855.

Du Bois, J., 1994, « Towards a Dialogic Syntax », *Cognitive Linguistics* 25(3): 359–410.

Evans V., 2007, *A Glossary of Cognitive Linguistics*, Edinburgh University Press

Fónagy I., 1982, *Situation et signification*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.

Gosselin L., Lenepveu V. et Legallois D., 2011 « Les phases : de l'aspect des procès à la structuration textuelle » in F. Neveu, P. Blumenthal, N. Le Querler (eds), *Au commencement était le verbe - Syntaxe, Sémantique, Cognition*, Berne, Peter Lang, 161-186

Hamelin, L. et Legallois, D., 2016, « Une approche sémantique non prototypique de la construction transitive », *Faits de langue*, 45, 149–158.

Hopper P. et Thompson S., 1980, « Transitivity in Grammar and Discourse ». *Language* 56. 251-299.

Lambrecht K., 1986, *Topic, focus, and the grammar of spoken French*, Ph D dissertation, University of California, Berkeley.

Lambrecht K., 2008. « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé » in Van Raemdonck D. *Modèles syntaxiques, la syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Peter Lang, 247-278

Legallois D. (à par.) « Quelques questions sur le rapport entre la linguistique fondée sur l'usage et l'organisation cognitive de la compétence. » *Usages*, Londres, Iste éditions, vol. 6, série « Les concepts fondateurs de la philosophie du langage ».

Legallois D. et François J., 2011, « La linguistique fondée sur l'usage : parcours critique », *Travaux de linguistique* 62 (1), 7-33.

Legallois D. et Patard A. (éds) (2017), *Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique*, Langue française, 194.

Legallois D., 2006, « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés », *Corela* [En ligne], HS-5 | 2006, mis en ligne le 27 octobre 2006, consulté le 16 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/corela/1465> ; DOI : 10.4000/corela.1465

Legallois D., 2017, « Pour une conception constructionnelle de la transitivité », *Langue française* n° 194, 15-32.

Sacks, H., 1992. *Lectures on conversation*. Volume II. Edited by Gail Jefferson. Oxford, Blackwell.

Schulze-Wenck S., 2005, « Form and function of 'first verbs' in talk-in-interaction », in A. Hakulinen et M. Selting (eds.) *Syntax and Lexis in Conversation: Studies on the use of linguistic resources in talk-in-interaction*, Mouton de Gruyter, 319–348